



ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIÉ

CANTON
DE GÉRARDMER

Mairie de Xonrupt-Longemer

☎ : 03.29.63.07.24 ☎ : 03.29.63. 65.50

🌐 www.xonrupt-longemer.com

✉ accueil.mairie@xonrupt.fr

B° ENVOI

Nos réf. : MB/DDO/2019

Destinataire : NOUS VOULONS DES COQUELICOTS – 75014 PARIS

Pièces	Observations
<p>Veillez trouver ci-joint la délibération N°49/2019 et les signatures concernant une pétition pour l'interdiction de tous les pesticides.</p> <p>Vous en souhaitant bonne réception.</p> <p>Bien cordialement.</p>	

Fait à Xonrupt-Longemer, 7 octobre 2019

Le secrétariat,





DEPARTEMENT DES VOSGES

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE

XONRUPT-LONGEMER

DU 30 SEPTEMBRE 2019

Effectif légal : 19

Membres en exercice : 19

Membres présents : 17

Membres votants : 18

L'an deux mil dix-neuf, le trente septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 24 septembre 2019, s'est réuni en séance publique, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel BERTRAND, Maire.

Présents : MM. Michel BERTRAND, Patrick VIRY, Hélène ORILLARD, PLANTIN Catherine, Laurent MONGAILLARD, Jocelyne CLAUDE, Noël QUINANZONI, Corinne MARTIN, Éric MOUGEL, Régis POIROT, Martine VOINSON, Stéphane RICHARD, Emmanuelle MARGRAITTE, Chantal BASTIEN, Élisabeth THIEBAUT, Roger MICHEL, Adrien OLRÉ.

Absents excusés : MM. Danièle CUNY donne pouvoir à Michel BERTRAND

Absente : Mme Monique REMY

Secrétaire de séance : M. Laurent MONGAILLARD

Le compte rendu du conseil Municipal du 20 juin a été accepté.

VOTE D'UNE MOTION DE SOUTIEN POUR LE COLLECTIF « NOUS VOULONS DES COQUELICOTS » - DEL N°49/2019

Le mouvement a été lancé en 2018 au niveau national contre l'utilisation de pesticides de synthèse. Il a été relayé par le collectif des coquelicots de Gérardmer.

Des actions ont été menées cet été dans les différentes communes de notre territoire afin d'échanger avec le public avec l'intervention de producteurs et de spécialistes ayant des connaissances en matière d'agriculture et de santé.

Un des objectifs de ce mouvement est de recueillir 2 millions de signatures d'ici octobre 2020.

Attendu que :

Il arrive qu'un homme fasse fausse route. De même, une société peut se tromper de direction. L'aventure industrielle des pesticides a commencé dans l'euphorie en 1945. Il semblait alors que l'on avait découvert des produits miraculeux, qui allaient régler de nombreux problèmes restés sans solution. Nous aurions tous été enthousiastes devant ces merveilles.

70 années ont passé. Désormais, des centaines d'études parues dans les plus grandes revues scientifiques montrent que les pesticides sont un grand danger pour la santé humaine et tant d'auxiliaires de nos activités, comme les abeilles, qui pollinisent gratuitement une part de nos plantes alimentaires.

Il ne s'agit pas de montrer du doigt qui que ce soit. Nos paysans ont cru bien faire, mais désormais une course contre la montre est lancée, car le tiers de nos oiseaux – ce n'est qu'un exemple- ont disparu en seulement 15 ans, selon des travaux CNRS et du Museum. Ou nous saurons arrêter cette machine qui n'obéit plus aux intérêts humains, ou nous serons, nous et nos enfants, des victimes directes. Dans le domaine des pesticides, il n'y a jamais de fin. Le DDT a été interdit en 1972, et aussitôt remplacé par d'autres molécules. Le chlordécone a dévasté les Antilles, les néonicotinoïdes les ruchers, les fongicides SDHI sont omniprésents et angoissants, le glyphosate est un poison universel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des votants par 17 voix pour et 1 abstention,

- Soutient l'Appel des coquelicots, demandant l'interdiction au plus vite de tous les pesticides de synthèse.
- Demande au Gouvernement et au Parlement français d'accélérer les mesures d'accompagnement des agriculteurs dans la mutation de leur modèle de production agricole, cela, afin de permettre à la fois une juste rémunération de leur travail et une sortie rapide et effective des pesticides de synthèse.

Pour extrait certifié conforme,
Xonrupt-Longemer, le 1^{er} octobre 2019

Le Maire,
Michel BERTRAND



Accusé de réception en préfecture
088-218805315-20190930-3009_49-DE
Reçu le 03/10/2019